REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice

Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (TAAZOUR)

Avis de Demande de Consultation

Pays : Mauritanie
Nom du Bénéficiaire : Programme CHEYLA
Source de financement :TAAZOUR

Référence : Consultation : N°49 /ADHOC/2025

Intitulé du Marché : Fourniture et la pose de 774 ventilateurs dans 387 salles de classe de 68 établissements scolaires du PPD Nouakchott, ainsi que la fourniture et la pose de 120 systèmes de vidéosurveillance dans 120 établissements scolaires du PPDN, réparties en quatre (4) lots distincts

1. Cette Demande de Consultation fait suite à la publication du PAA le 29/07/2025 ;
2. La Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR)sollicite des offres sous plis fermés de la part descandidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la Consultation citée en référence ;
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à une Consultation simplifiée ouverte à tous les soumissionnaires éligibles ;

4. Les Candidats éligibles intéressés peuvent retirer le Dossier de consultation qui est annexé à l'avis publié au niveau du site de publication. Toutefois, si un candidat retire ledossier dans l'intention de soumissionner, il doit informer TAAZOUR à l'adresse e-mail indiquée au paragraphe 6 ci-après ;

5. Les candidats éligibles intéressés peuvent solliciter des clarifications sur le dossier de consultation en adressant une demande écrite par papier ou par mail au **Responsable d'appui aux commissions Ad hoc sous seuils.** Cette demande devra être formulée au plus tard deux (02) jours avant la date limite de dépôt mentionnée au paragraphe 8 ci-dessous.Les réponses aux demandes de clarification seront envoyées par mail au candidat qui a effectué la demande de clarification aux autres candidats qui ont informé TAAZOUR de leur intention de participer à la consultation sous réserve qu'ils aient fournis leurs adresses mail.

6. L'adresse du **Responsable d'appui aux commissions Ad hoc sous seuils est la suivante :**
« ***Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR)***
Siège Social : ILOT K.Ext S2-232bis NOUAKCHOTT-MAURITANIE
Téléphone :45 24 38 99/ 36 33 23 15 ; E-mail :aboulaminedieng@gmail.com.».

7. Pour être jugé qualifié, le Soumissionnaire doit fournir la preuve de la réalisation d'au moins un (1) marché similaire au marché objet du ou des lot(s) pour le(s)quel(s) il postule tel que défini dans le Dossier de Consultation joint au présent avis.
Les candidats devront fournir la preuve que ces marchés ont été exécutés de manière satisfaisante (fournir les attestations de bonne exécution avec une copiedes pages de garde et de signature du contrat).

8. Les offres en trois (3) exemplaires (original plus deux copies) en langue française devront être remises **sous pli fermé** au secrétariat central de TAAZOUR au plus tard le **26/08/2025 à 11 heures 00 minutes, heure locale**. La mention suivante doit être indiquée sur l'enveloppe contenant l'offre :

« À Monsieur le Responsable d'appui aux commissions Ad hoc sous seuils, numéro et intitulé de la consultation, N° du ou des lot(s) pour le(s)quel(s) il soumissionne et la mention : A n'ouvrir qu'en séance de la Commission ad hoc »
La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.
Les offres remises après la date et/ou l'heure indiquées au point 8) ci-dessus seront écartées et ne seront pas ouvertes.

9. Les offres seront ouvertes en séance publique de la Commission Ad'hoc en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à ladite séance le **26/08/2025 à 11 heures 30 minutes, heure locale à Nouakchott**.

10. Les offres doivent avoir une **validité de soixante (60) joursà compter de la date limite de dépôts des offres.**

11. TAAZOUR se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente Demande de Consultation ;

12. Chaque candidat est autorisé à soumettre une offre pour l'ensemble des quatre lots et peut se voir attribué plus d'un lot.

Vérifié par le Responsable d'appui à la commission ADHOC

Approuvé le Secrétaire Général de TAAZOUR